



Gamme DYNAROC-G



Applications : (uniquement en intérieur)

- Salles communales, salles de sports
- Eglises, Musées
- Ateliers, Hangars, Entrepôts
- Zone d'emballage
- Courts de squash, tennis

Principaux Avantages :

Les IRC DYNAROC-G ont l'avantage de :

- Fournir une chaleur confortable et instantanée dans divers commerces et bâtiments industriels.
- Répondre aux problèmes de chauffe de zones de travail qui se posent dans de nombreux locaux industriels.
- Convenir parfaitement aux postes ou zones de travail à occupation intermittente
- Permettre d'optimiser les consommations au maximum en sélectionnant une régulation adaptée (voir ci-dessous)

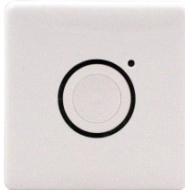
Principales Caractéristiques communes à tous les modèles :

- Construction en aluminium avec grille de protection rapprochée
- Lampe halogène facilement remplaçable et de haute qualité (Durée de vie moyenne : 7000 heures de vie)(Couleur : dorée avec une douce lueur rose)
- Peinture ivoire avec une finition de haute qualité
- Support mural fourni. Possibilité d'orienter "de haut en bas» et «de droite à gauche».
- Kit de suspension en option

Régulation :

Le chauffage des Dynaroc-G étant quasi-instantané (aucune inertie), nous recommandons un système de régulation qui mettra hors tension l'appareil lorsque le chauffage n'est pas nécessaire. Il peut s'agir d'un bouton-poussoir minuteur ou un détecteur de présence.

Bouton poussoir minuteur – 16A – Délai pré-programmé



Le bouton poussoir minuteur est compact, résistant et s'installe en saillie (Étanche – IP 66).

Ce bouton-poussoir minuteur est préprogrammé pour une période de 2 minutes à 2 heures. Une fois ce délai expiré, le chauffage s'éteint automatiquement. Il faudra à nouveau pousser le bouton pour le réenclencher. Seul le personnel autorisé peut ajuster les réglages de l'heure.

Il peut supporter directement une charge combinée jusqu'à 3 kW (16 A). Au-delà de 3 kW, il sera nécessaire de passer par relais et contacteur de puissance.

Bouton poussoir minuteur – 13A – Sélection des délais



Le bouton poussoir minuteur est conçu pour être installé dans une boîte standard. Un simple bouton-poussoir permet de sélectionner les délais suivant : 15 minutes / 30 minutes / 1 heure / 2 heure. Une fois que la période sélectionnée s'est écoulée, le chauffage se coupe automatiquement jusqu'à ce que le bouton soit enfoncé à nouveau. Le réglage de la durée peut être modifié à tout moment pendant le cycle. Vous pouvez également éteindre le chauffage même si un cycle est en court.

Il peut supporter directement une charge combinée jusqu'à 3 kW (13 A). Au-delà de 3 kW, il sera nécessaire de passer par relais et contacteur de puissance.

Détecteur de présence – 16A – IP55



Le détecteur de puissance est compact et s'installe en saillie (Étanche – IP IP55).

Cet appareil détecte un mouvement dans une zone allant jusqu'à 12m depuis sa position de montage dans un angle de 180 °. La distance et l'angle de détection peuvent être réduits, si nécessaire. Une fois que le mouvement est détecté, le chauffage se met en marche. Si aucun mouvement n'est détecté durant une période pré-programmée (5 secondes à 18 minutes), le chauffage s'éteint automatiquement.

Il peut supporter directement une charge combinée jusqu'à 3 kW (16 A). Au-delà de 3 kW, il sera nécessaire de passer par relais et contacteur de puissance.

Variateur de puissance – 13A



Dans des applications spécifiques, il peut être nécessaire d'ajuster l'intensité de chaleur à partir d'un IRC. Le variateur de puissance permet un réglage entre 0% et 100% de la puissance de chauffe. Il peut être également utilisé comme un interrupteur marche / arrêt.

Il peut supporter directement une charge combinée jusqu'à 3 kW (13 A). Au-delà de 3 kW, il sera nécessaire de passer par relais et contacteur de puissance.

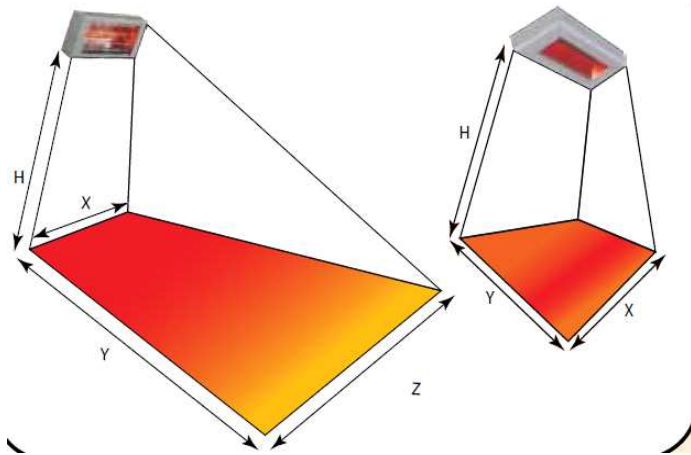
Exigence de chaleur

Utilisez le [tableau 1](#) pour déterminer la puissance totale nécessaire à votre besoin (en kW). La puissance surfacique applicable dépend ainsi du type d'activité et à la nature du bâti.

Cas du chauffage ponctuel

Le cas «de chauffage ponctuel» doit être utilisé lorsqu'aucun autre type de moyen de chauffe n'est prévu. De plus, nous vous recommandons également le chauffage de deux directions, pour couvrir toute la zone, même les côtés opposés. Cela permet d'assurer un sentiment de confort et de chaleur. Une charge thermique de 250 - 300 W/m² peut être considérée comme une solution idéale pour ce type de zone.

La puissance, la position et la hauteur de montage des IRC peuvent être déterminés en utilisant le [tableau 2](#). Les zones couvertes par les appareils sont autorisées à se chevaucher de 10% à 15% pour assurer une couverture uniforme.



[Tableau 1](#)

W/m ² requise			
	Travaux lourds	Travaux légers	Chauffage ponctuel
Très isolé	150	200	250
Isolé	175	225	250
Non Isolé	200	250	275
Bardage de Lumière	250	300	300
Mal Isolé / Humide	300	300	300

Tableau 2

	Au mur				Zone de couverture (m ²)	Au plafond			Zone de couverture (m ²)
	H	X	Y	Z		H	X	Y	
343015	2.5	3.2	2.6	6.0	11.9	3.0	3.0	2.0	6.0
	3.0	3.4	3.6	6.7	18.2	3.5	3.3	2.3	7.6
343030	3.0	3.7	3.6	7.0	19.2	3.5	3.3	2.6	8.6
	3.5	4.0	4.2	7.9	25.0	4.0	5.0	3.1	15.5
343045	3.5	4.0	4.2	8.1	25.4	4.0	5.0	3.4	17.0
	4.0	4.3	4.5	8.4	28.6	5.0	5.3	3.7	19.6

DYNAROC-G – IP41 - 230V et Accessoires :

Code	Désignation	W	Poids	Long.	Larg.	Haut.
343015	Dynaroc-G	1500	3.800	430	140	275
343030	Dynaroc-G	3000	5.500	430	140	430
343045	Dynaroc-G	4500	6.500	430	140	590
349040	Kit de suspension pour Gamme DYNAROC-G					

Code	Désignation	W	Couleur	Long. (en mm)	Larg. (en mm)	Terminaison
348005	Lampe pour Dynaroc-G	1 500	Or	353	230	« Fourche »



Gold



Fork terminal

Code	Désignation
349041	Bouton poussoir minuteur – 16 A – Délai pré-programmé
349042	Bouton poussoir minuteur – 13 A – Sélection des délais
349043	Variateur de puissance – 13 A
349044	Détecteur de présence – 16 A – IP 55

Garantie :

Les DYNAROC-G sont garantis 1 an tout vice de fabrication et défaut de matière, sous réserve du respect des règles d'installations, d'utilisation et d'entretien.

Le constructeur se dégage de toute responsabilité en cas de blessures personnelles ou de dégâts matériels pouvant résulter d'une utilisation incorrecte de l'appareil.

ACSO – 11bis Boulevard CARNOT – 81270 LABASTIDE-ROUAIROUX
 Tél (33) 05 63 98 51 80 – Fax (33) 05 63 98 87 89 – e-mail : acso@acso.fr - site : www.acso.fr
 SARL au capital de 60 979 € / n° SIRET : 334 807 195 00022 / Code Ape : 297 A / RCS Castres 334 807 195 RM 81 /
 n° TVA Intracommunautaire : FR 80 33 48 071 95